ZEP : EN ARRIERE TOUTE !

Le Ministre et le Recteur ont décidé de classer « ECLAIR » tous les collèges RAR et d'y maintenir 2 lycées et d'en profiter pour essayer de réduire la carte des ZEP.
Pour le département, cela fait 7 collèges et 2 lycées : Clémenceau, Cézanne, Chénier, Pasteur à Mantes la Jolie, LP Claudel à Mantes la Ville, Jules Verne et LP Vaucanson aux Mureaux, Cassin à Chanteloup, Gagarine à Trappes.

Quant au premier degré, malgré les déclarations rassurantes des IEN, il n'en a nullement été question : existera-t-il encore des écoles ZEP à l'avenir ?

La logique du gouvernement est claire : tout d'abord, **faire des économies.** Sans doute, puisque tout le monde s'accorde à reconnaître que les moyens spécifiques accordés aux ZEP sont très insuffisants, donc peu efficaces, le gouvernement préfère-t-il tout bonnement les supprimer…..**Mais surtout**, derrière cela, **il y a l'idéologie du chacun pour soi et du mérite.** Pour Bourdieu, en démocratie, la méritocratie tient lieu d'aristocratie avec toutes les dérives que cela suppose en terme d'acceptation des attentes sociales. Aidons les méritants (définis par qui ?) : donnons 2 à 3 bourses au mérite, attribuées selon des critères vagues et différents d'un établissement à l'autre, et cela suffira. La masse des élèves en difficulté n'aura qu'à suivre des enseignements dérogatoires au rabais et finir en apprentissage à 14 ans ! La proposition de repérer les quelques bons élèves de collèges ZEP pour les affecter ailleurs que dans leur lycée de secteur est dans le même ordre d'idée, collège Zep condamné à ne scolariser, sans moyens spécifiques, que les élèves les plus fragiles….
Le gouvernement choisit ainsi de laisser à l'abandon des zones entières du territoire, avec leurs habitants. Il passe, comme cela était déjà en germe dans la loi Fillon, d'une logique d'**aide à un territoire** à une autre logique, la logique d'**aide à quelques individus**.

Ces collèges vont devenir **le terrain de toutes les déréglementations** : sur les programmes, sur les horaires, sur les conditions de travail des personnels, etc. Dans ce contexte, il y a à craindre que l'objectif d'accès aux différentes voies du lycée soit tout à fait secondaire pour les élèves de ces collèges.

Devant cette agression sans précédent, la riposte doit être au niveau !

Assemblée générale des établissements ZEP le 26 mai à 17h30

au Centre de Loisirs avenue Edouard Fosse à Limay

Assemblée qui fera également le point sur tous les dossiers d'actualité : remplacements, bivalence, livret de compétence, école du socle …
Assemblée évidemment ouverte à tous que l'on soit en Zep ou pas !

Nous y débattrons ensemble des formes d'une action déterminée pour défendre un service public fort et pour la réussite de tous les élèves y compris ceux des quartiers défavorisés.

FSU Yvelines et ses Syndicats

ECLAIR : Une machine de guerre contre le service public d'Education

Ce classement autoritaire **(E**cole, **C**ollège**, L**ycée pour l'**A**mbition**,** l'**I**nnovation et la **R**éussite**)** est une véritable machine de guerre contre le service public d'Education. Il veut introduire dans les établissements des quartiers sensibles un renforcement du pouvoir hiérarchique et une déréglementation qui concerne aussi bien la scolarité des élèves que les conditions d'emploi et de service des personnels :

- recrutement par le chef d'établissement des enseignants et des CPE, définition locale par le biais d'un contrat de leurs missions et de leurs temps de travail
- organisation dérogatoire des enseignements pour les élèves (horaires d'enseignement, programmes...)
- recentrage sur le socle commun pour les collèges
- instauration d'un "préfet des études" se chargeant du suivi scolaire et de la conduite pédagogique d'un niveau entier

Ce programme ECLAIR participe d'une nouvelle offensive contre la carte de l'éducation prioritaire que Ministère et Rectorat veulent remettre en cause, entraîne une aggravation des inégalités sur le territoire, traduit le renoncement à faire de l'Ecole un outil de réussite sociale pour tous. Il ne répond en rien aux besoins des établissements concernés (politique de la ville et carte scolaire introduisant une véritable mixité dans les quartiers et les établissements, des moyens pour permettre à chaque élève de réussir en tenant compte de ses difficultés sans renoncer à une ambition commune...)
En utilisant la méthode du coup de force, enrobée dans un discours anesthésiant (initiative locale, pragmatisme, prudence...), le Recteur veut empêcher toute contestation

Et les écoles et collèges qui ne sont pas soit disant « protégés » ?

Le recteur précise que seuls certains établissements seront « protégés » en terme de moyens ! Lorsqu'on connaît l'ampleur des suppressions de postes annoncées, la volonté de réduire encore l'année prochaine le nombre d'enseignants, on ne peut qu'être très inquiet pour tous les autres (par exemple Albert Thierry à Limay, Les Plaisances à Mantes la ville et les écoles associées). Par mesure de paix sociale, élections oblige, ils ne réduiront peut être pas tout de suite les moyens … pariant sur notre perte de vigilance !

Se mobiliser et agir ensemble :

Jeudi 26 Mai à 17h30
Centre de Loisirs
Rue Edouard Fosse
78520 Limay

Assemblée générale des collègues des écoles, collèges, lycées qu'ils soient en ZEP, RRS, RAR ou futurs « ECLAIR »

à l'initiative de la FSU Yvelines